

BULLETIN DE LIAISON
des membres
de la Société d'Histoire Locale
de Remiremont et de sa Région



Bibliothèque Municipale
B.P. 137 – 88205 REMIREMONT
Cedex
☎ 03 29 62 43 29

ROMARICI MONS



N° 41 – FEVRIER 2002

LIVRES NOUVEAUX

Les fêtes de fin d'année apportent traditionnellement quantité de nouveautés sur les rayons des libraires, parmi lesquels certains ouvrages régionaux qui peuvent intéresser nos lecteurs :

- **Remiremont 1895-1914** est un recueil de reproductions de cartes postales anciennes qui fait revivre agréablement notre ville il y a 100 ans. (*Gérard Louis, éditeur*).
- La romancière spinalienne Jeanne Cressanges publie au *Cherche-Midi* un roman historique, **Les Ailes d'Isis**, dont la première partie se déroule à Plombières et à Remiremont à la fin du 18^e siècle.
- Jean-Aimé Morizot, notre vice-président, aidé par Colette Thivet, se consacre à l'histoire de son village et nous invite **A la découverte de Ville-sur-Ilion à la belle époque**.
- Henri Jeangeorges, membre de notre association, a édité à compte d'auteur une **Histoire postale de la vallée de la Moselotte** dont il ne reste que quelques exemplaires.
- Philippe Truttmann nous donne un gros volume, aux éditions Klopp, sur **Les forts du général Séré de Rivières**, avec des photos magnifiques des ouvrages restaurés qui nous font regretter l'état d'abandon de ceux de la haute Moselle.
- Nos voisins de Saint-Nabord, sous la houlette de M. Huguenot, diffusent une plaquette sur l'histoire de leur église et de leur paroisse. Mr Pierre Mathieu, membre du comité, annonce un recueil de documents et de témoignages sur **la deuxième guerre mondiale à Eloyes et aux environs**, tandis que M. Georges Poull s'apprête à publier ses souvenirs sur la même période, sous le titre de **Jeunesse perdue**.



Quant à notre association, elle vient de publier, comme vous le savez, **Le Pays de Remiremont des origines à nos jours**, (n° 15 de la collection), qui a été bien accueilli, mais que vous pouvez encore vous procurer contre 25 €, (plus 5 € pour le port éventuel). Un effort de diffusion et de vente s'impose en effet pour nos publications, dont dépend l'équilibre de nos finances. En effet, devant le nombre et la qualité des livres régionaux proposés, il devient de plus en plus difficile pour une association de trouver un espace de promotion, d'autant que depuis quelque temps sont proposées de nombreuses rééditions d'ouvrages anciens au milieu desquelles les études inédites citées plus haut ont souvent bien du mal à trouver leur place.

Acheter, lire, faire connaître le pays de Remiremont, ainsi que les travaux de nos membres, sera toujours pour nous le meilleur des encouragements.

Le président :

Pierre HEILI

REMIREMONT et GERARDMER Vus de Paris en ... 1868 !

Le texte qui suit est paru le 19 septembre 1868 dans « LA VIE PARISIENNE » à la suite d'un séjour de Napoléon III aux eaux de Plombières. On y trouve l'origine du surnom de « coquette » donné à la ville de Remiremont, épithète encore si souvent utilisée aujourd'hui, qu'il nous a semblé utile d'en donner l'inventeur.

Le mot fut trouvé en effet par l'Empereur lui-même et rapporté par les chroniqueurs de l'époque, comme en témoignent les lignes qui suivent. Repris par les premiers guides touristiques, (Alsace et Vosges - Conty, 1868), il est parvenu jusqu'à nous. Ce qui prouve que les « petites phrases » des hommes politiques ou des chefs d'Etat ont la vie dure !

Nous sommes partis ce matin de Plombières pour Remiremont. Remiremont ! Ce nom n'évoque-t-il pas un parfum de nonnettes glacées, de pâté de truites, de kirchenwasser, de jeunes abbesses et de fins fromages ?

L'Empereur, (il faut toujours en revenir à Sa Majesté), a daigné surnommer cette ville *la Coquette*. C'était beaucoup dire, mais on peut du moins la qualifier de *propre*. Jamais, en province, plus larges rues ne furent arrosées de ruisseaux plus limpides. Et puis, le souvenir historique est là, très gracieux, presque vivant. Il semble que du vieil hôtel abbatial qui sert aujourd'hui de mairie, de bibliothèque et de tribunal, vont sortir tant de nobles et charmantes dames dont les petites maisons d'une élégante austérité s'éparpillaient autrefois autour de l'église. Elles étaient au nombre de 79 avec 10 chanoines et 3 secrétaires ! Songez que la plus laide pouvait justifier de quatre lignes paternelles et maternelles nobles avec origine d'épée. Comment être laide étant si grande dame ?

L'abbesse avait sa cour, elle était princesse d'Empire, chef de l'Eglise et du chapitre. Elle battait monnaie, levait des troupes, des contributions et avait droit de grâce. Point de chambre pour la contrecarrer, pas d'autre suzerain que l'empereur d'Allemagne qui était

loin. Si le Duc de Lorraine se mêlait des affaires du Chapitre, c'était pour faire annuellement le serment chevaleresque de défendre les droits et privilèges de ces dames. Sous une pareille juridiction, Remiremont devait être un pays de cocagne, et je regrette de n'en avoir point été citoyen, ayant toujours eu un faible pour les abbesses et les chanoinesses ...

Quand je parle d'elles, les plus séduisantes apparitions, munies de croix pastorales et de robes de chœur, la crosse d'or entre les mains ou le large ruban noué à l'épaule, flotte autour de moi comme un essaim de willis consacrées. Elles ont toutes la beauté d'une Marie de Beauvilliers, l'esprit d'une Adélaïde de Mortemart ... De temps en temps, quelque agréable démon se détache de ce groupe d'anges et me prouve que les insignes de chanoinesses peuvent être galamment portés. On les eût adorées vivantes ... mais ne demandons point de leurs reliques.

Je gravis *le Calvaire*, en rêvant des petits pieds qui, avant moi, ont effleuré cette pente rapide, des beaux yeux qui se sont arrêtés sur les prairies pittoresques où court la Moselle, et je suis réveillé en sursaut par la rencontre d'un monument de bronze sur lequel est écrit :



Le Calvaire actuel, œuvre de Bouchardon (1858).

Napoléon III, Empereur des Français, a gravi ce rocher *

* Cette inscription a été enlevée au début de la 3^{ème} République pour des raisons politiques .

Cf. L'article de Pierre Heili, « L'ancienne croix du calvaire de Remiremont », in « L'écho du Séquoia », bulletin de l'amicale des anciens élèves de l'institution St Joseph de Remiremont, n° 5, 1989, page 17 à 21

Puis l'auteur de l'article raconte la poursuite de son voyage dans les Hautes-Vosges

La forêt qui nous enveloppe prend à chaque instant un caractère plus grandiose, les pelouses que dans le pays l'on appelle *chaumes*, tapissent des sommets de plus en plus élevés. Nous approchons du Hohneck où il a bien fallu cette année que la neige fondît, de la Schlucht qui partage avec le Rigi (auquel notre guide la compare) le défaut glorieux mais intolérable, selon moi, d'être imposé aux touristes comme but suprême d'excursion. Derrière ces épaisses murailles de vieux hêtres et de sapins noirs, derrière ces ballons des Hautes Vosges qui se gonflent les uns au-dessus des autres, pressés comme autant de têtes dans une foule, sont cachés des sites dignes de l'Ecosse, des lacs bleus et mélancoliques encadrés de granit et si bien perdus en plein désert que l'un d'eux a été appelé Retournemer, nom qui implique la fin du monde et l'ordre au voyageur de retourner sur ses pas.

Après une brusque descente de 3 kilomètres, nous arrivons à Gérardmer.

Il fait frais, ô délices ! en un temps de canicule. Nous sommes sur le point le plus élevé de ces montagnes, et du balcon de l'hôtel-chalet où nous venons de nous installer, nos regards embrassent le vaste bassin au fond duquel le lac étend sa nappe tranquille. Des vaches paissent dans les vallées qui entrecoupent la forêt, des maisonnettes trop propres fleurissent sur les prés trop verts ; des paysans trop bien mis animent les sentiers trop réguliers, la campagne trop cultivée est froide, correcte et poétique comme une idylle de Gessner. Je gage que les baigneurs viennent ici non seulement faire provision de forces, mais encore se former aux mœurs les plus pures. Cependant, une nuée de canotiers me rappelle tout à coup le lac d'Enghien ! Après cette fugitive émotion, un calme vraiment inquiétant s'empare de moi. Distrayons-nous bien vite des pastorales à la glace.

- Monsieur veut-il une douche ? - Avant de m'y décider, je vais jeter un coup d'œil sur l'établissement

hydrothérapique modèle, si favorable, me dit sentencieusement le médecin, au corps pour lui rendre la santé usée par la maladie ou des excès, et à l'âme pour lui rendre... le calme ! Je devine, mais c'est d'un excès de calme que je me plains déjà. Il fait froid ici. Cependant le thermomètre marque 35 degrés. Brr ... on est tenté de relever le collet de son paletot. Toutes les femmes ont le nez rouge. Il est vrai qu'elles sortent du bain. Peut-être étaient-elles mieux tout à l'heure, uniquement vêtues sous *la pluie* ou *la lance*, d'un béguin ou d'une paire de sabots. A ce régime, ces frêles créatures prennent un besoin de locomotion et un appétit féroce. Tant pis ! j'abhorre les femmes qui mangent et qui marchent. Et on ne fait pas autre chose à Gérardmer. Promenade à la Vierge miraculeuse de la Creuse, qui guérit les maux d'yeux ; promenade au célèbre écho que j'ai cherché tout un jour sans qu'il se souciât de me répondre parce que je n'avais pas la foi ; promenade à la pierre plate où Charlemagne et sa suite faisaient des pique-nique ; promenade au Saut des Cuves, ainsi nommé, m'explique-t-on, parce que les rochers qui forment la cascade sont placés comme des billes de billard sur une enseigne de cabaret. Comprenez-vous ?

Pour parcourir cette belle nature, on ne fait point de toilette. Un bâton ferré, de grosses bottes, un manteau sur le bras et l'on est bien. Voilà pourquoi je donnerai éternellement la préférence à Enghien sur Gérardmer.

Après un adieu amical au musicien qui seul dans son kiosque doit se livrer à des réflexions par trop philosophiques, je me dirige vers le repas frugal que m'annonce une véritable clochette de couvent au tintement grave et mesuré. Sur le chemin de l'hôtel de famille, rencontre du poteau qui précède le chalet de Mlle de K. Ce poteau n'est pas purement indicateur ; il parle le langage d'une sentinelle, gardienne inflexible de la propriété : *« Défense d'entrer ici sans permission »* - Et l'on ose chanter sur tous les tons l'hospitalité des montagnards !

THER



Etablissement hydrothérapique de Gérardmer
(D'après le Guide Conty, Alsace et Vosges, 1^{ère} Edition, vers 1868)



Vive l'euro ? Oui, mais le sou n'est pas mort !



Nous avons appris tant bien que mal, il n'y a pas si longtemps, à nous dépatouiller avec les euros qui désormais remplacent nos bons vieux francs. Il n'est pas trop tard pour saluer une dernière fois les monnaies nombreuses qui, de notre enfance à notre présente vieillesse, ont empli – plus ou moins ! nos bourses, tirelires, cagnottes ou tiroirs d'armoires, voire, dit-on pour certains, lessiveuses.

A commencer par le sou. Le bon vieux sou, fils naturel du sol de l'Ancien régime, qui se patina pendant des siècles dans les poches, cagnottes, cassettes et autres goussets où il nichait plus ou moins abondamment. Un sou qui avait disparu officiellement, mais dont le nom subsistait dans le langage courant.

Quand mes yeux s'ouvraient sur le monde au début des années Trente, le sou existait encore, du moins dans la bouche et les neurones de mes contemporains du village. Les piécettes en alliage de nickel terni de ma tirelire avaient beau afficher 5, 10, ou 25 centimes, tout le monde ne les appelait autrement que pièces d'un sou, deux sous ou cinq. Comme en témoigne le titre du roman des « Cinq sous de Lavarède », qui connaissait alors son heure de gloire. Ou bien encore le prix des glaces que la boulangère près de l'église offrait à notre salivation de gamin, un cornet en biscuit surmonté d'une boule de glace à la vanille moyennant 5 sous.



D'un sou, de deux ou de cinq, les rondelles d'alors avaient cette particularité d'être percées en leur centre d'un trou rond : s'en souvient-on encore ? Peut-être pour pouvoir s'enfiler plus facilement sur la tringle où les commerçants les rangeaient pour compter leurs pépètes le soir venu ?

Toujours est-il que les pièces des unités plus importantes n'avaient pas cette cheminée centrale, allez savoir pourquoi ! Ce qui ne nous empêchait pas de les nommer toujours en sous. 50 centimes, c'était dix sous, en échange desquels une autre boulangère près du pont sur la rivière, nous vendait une glace plus grosse et plus crémeuse nichée dans une barquette également en biscuit.

Si d'aventure notre poche était plus lourde, on y découvrait la pièce de vingt sous, soit un franc, qu'on avait peut-être soustraite de l'argent des commissions de maman. Ouh ! c'est vilain ... Un franc que parfois le camarade impécunieux nous

chinait : « T'as pas vingt sous ? » Si nous étions plus en fonds, la question pouvait devenir au grand maximum : « T'as pas quarante sous ? » Il est vrai que le besoin d'argent était grand : les premiers « chique-gomme », comme disaient les gamins que nous étions, étaient en sus de la gomme parfumée accompagnés et agrémentés de photos de coureurs cyclistes célèbres bien tentants. Et qu'on pouvait échanger entre écoliers.

L'échelon au-dessus, il y fallait rarement songer. Cent sous, c'était 5 francs, un chiffre à nos yeux faméliqueux. La pièce de 100 sous et sa grande sœur, celle de 10 francs (qu'on ne disait pas de 1000 sous) brillait trop de l'alliage d'argent, dont elles étaient faites, pour se hasarder dans une poche d'écolier. Mes parents en avaient gardé deux ou trois dans le tiroir de leur armoire, où j'allais en cachette les contempler et les soupeser. Ce que fit également un jour d'automne 1944 un soldat américain, qui les « oublia » ensuite dans sa poche de battle-dress, en compagnie de mon stylo tout neuf avec plume en or 18 carats : le prix à payer pour la Libération !

Dans les étages supérieurs du Palais individuel de la monnaie ne trônaient que des francs. Le sou en avait disparu. Des francs en papier depuis que les dernières pièces d'or de nos grands-parents étaient allées se fondre dans la fournaise patriotique de la guerre de 14. Les billets de banque n'étaient que de vulgaire papier froissable. Fussent-ils de 5, 10, 20, 50, 100, 500 F et au sommet Mille francs, ce dernier, presque aussi grand qu'un mouchoir ! Très rares étaient ceux qui en avaient vus, à défaut d'en palper au moins un. Car le salaire mensuel d'un ouvrier se situait alors bien en dessous de cette somme.

Puis la guerre vint. Et les menues piécettes furent remplacées par de l'aluminium, l'Allemagne ayant fait main basse sur les autres métaux non ferreux, que la guerre fondait en son gigantesque creuset sur tous les fronts. Changement aussi, la mention de la République cédait la place à celle de l'Etat français, cure de Vichy oblige ...

Nouvel avatar pour la monnaie : en 1944, les G.I.s libérateurs, les poches pleines de beaux billets verts, fabriqués aux Etats-Unis, inondent la France. Bien que porteurs d'un drapeau tricolore, ces billets, c'est de la fausse monnaie, rugit le général de Gaulle.

Qui en juin de l'année suivante retire ces « faux » billets ressemblant trop au dollar honni, pour les remplacer par d'autres, marqués cette fois d'un drapeau tricolore. Des fafiots, qui - ironie de ce temps de misère- faute de moyens techniques, ne pouvaient être fabriqués en France : il avait bien fallu les imprimer, eux aussi, aux Etats Unis ! La suite, c'est une succession depuis cinquante ans d'autres pièces et billets dans lesquels la mémoire patauge et qui enterrent définitivement le sou.

Alors, mort le sou ? Que nenni. Il existe toujours, à en croire la sagesse des peuples, qui continue de dire qu'un sou est un sou. Qu'il n'y a pas de petites économies et que des fortunes se sont édifiées sou après sou. Ce qui hélas, n'est pas à la portée du sans le sou. Mais s'il est proprement vêtu, on le qualifie quand même de propre comme un sou neuf.

Celui qui a un sou de bon sens sait bien qu'un homme plein de sous peut s'embêter à cent sous de l'heure, sauf s'il a la chance d'avoir un interlocuteur pour parler gros sous. Avec lesquels il peut, s'il n'est pas trop radin, offrir à l'élue de son cœur autre chose que des bijoux de quatre sous.

Le rêve sans doute de ceux qui s'acharnent devant les machines à sous aux bandits manchots, en attendant le cliquetis joyeux des sous qu'ils espèrent plus gros que des picaillons ou des fifrelins.

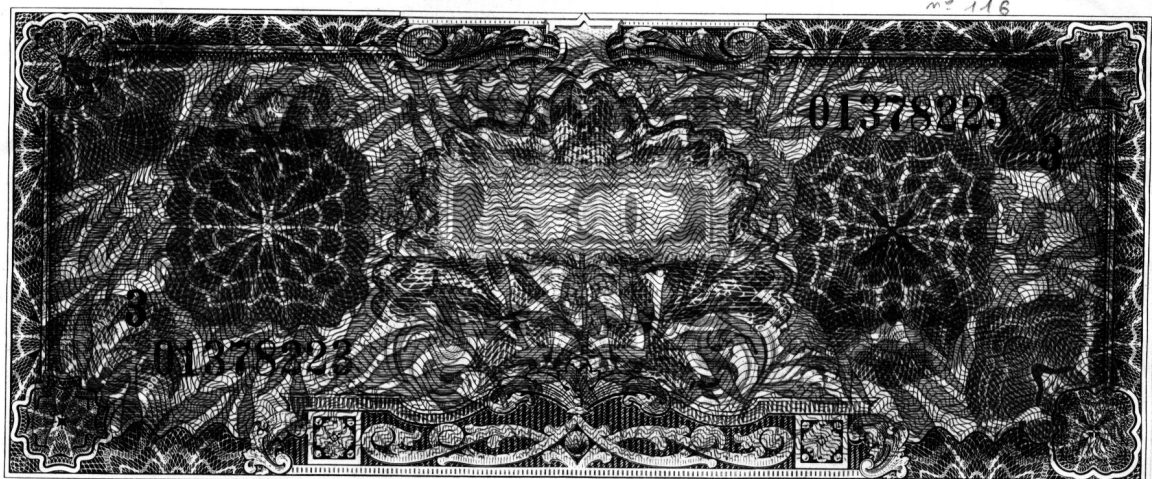
Des désargentés qui n'ont pas un rond, on pense qu'ils n'ont pas un sou vaillant : ce qu'on ne souhaite pas au ministre portant ce nom. Sans viser aussi haut, encore faut-il avoir plus de quelques sous pour voir l'Opéra de Quat'sous, même si l'on se contente comme habit d'une petite robe de 3 francs six sous. A moins de n'avoir même pas pour deux sous de jugeote.

L'argent ne fait pas le bonheur, et plaie d'argent n'est pas mortelle : deux adages, dit-on depuis la nuit des temps, qui sonneraient mal aux oreilles du SDF. devant qui on aurait le culot de les proférer.

Le sou que l'on croit mort a encore de beaux restes : ne vient-on pas de le démontrer ici ? Mais même s'il était défunt, il serait facile de constater qu'il a une belle descendance : le fric, le pèze, les thunes, l'oseille, le flouze, la galette, le grisbi, le jonc, le pognon, les ronds, la mitraille, le trèfle, les radis, les patates, les briques et d'autres – nous en passons – dont l'argot est richissime. Sans oublier les exercices d'élocution à l'usage des enfants, du genre : si six saucisses aux choux coûtent six sous, combien coûtent cinq saucisses aux choux ?

Bref, finissons-en avec ce sou. Si d'aventure on a eu quelques difficultés à s'habituer aux kits d'euros en les ouvrant le premier janvier, on peut toujours se dire en souriant que 2002 sera tout de même une année ... eurotique. Et que trois cent millions d'européens en jouissent à cette heure comme nous. Carpe diem !

Michel LAXENAIRE



Billet « de la Libération », imprimé par les Alliés en dehors de France, et ressemblant étrangement au dollar américain ...



**EN FEUILLETANT LES ARCHIVES BICENTENAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE REMIREMONT**

Relevées et transcrites dans les registres de délibérations
par M. Fernand PETITJEAN.

Séance du 6 Prairial de l' an IX de la République.

(27 mai 1801)

Le Maire de la Commune,

- *vu le rapport de la gendarmerie de cette résidence qui constate le vacarme et la résistance à la police qui ont eu lieu dans la nuit du 4 au 5 de ce mois,*
- *voulant pourvoir à ce que de semblables désordres ne puissent se renouveler,*

Arrête :

1° - *les sergents de police veilleront à ce qu'il n'y ait aucun bal public sans sa permission, et par un arrêt écrit du maire ou de ses adjoints.*

2° - *Ils veilleront à ce que ces bals ne passent jamais les huit heures du soir pendant l'hiver et les dix heures pendant l'été.*

3° - *Ils empêcheront les aubergistes, cafetiers ou autres débitants quelconques, de donner à boire après les heures susdites.*

4° - *Ils ne souffriront pas qu'aucun individu, particulièrement ceux qui sortent des bals, auberges ou cafés, restent assemblés dans les rues et leur enjoindront de se retirer chacun chez soi au son de la cloche de la retraite.*

5° - *Cette cloche sonnera trois fois par jour, savoir :*

- *du 1^{er} Floréal au 1^{er} Vendémiaire : à cinq heures le matin, à midi, et à six heures du soir,*
- *du 1^{er} Vendémiaire au 1^{er} Floréal : à six heures le matin, à midi et à cinq heures du soir.*

6° - *Le présent [arrêté] sera publié et affiché dès ce jour et il en sera adressé une reproduction au chef de la gendarmerie avec invitation à prêter la main à son exécution.*

Délibéré à la mairie les an, mois et jour susdits.

Le maire : PETITMENGIN

RECTIFICATIF

Dans le précédent numéro, nous avons fait paraître sous cette rubrique le texte d'une délibération du 15 frimaire An IX, par laquelle la Ville de Remiremont, dans une requête adressée au Conseil d'Etat, souhaitait le maintien de son Tribunal. Il convient de préciser que la transcription de ce document est le résultat du travail de M. Francis Carré qui, en collaboration avec M. André Horny, avait répertorié les registres de la période révolutionnaire à Remiremont, et que ce travail a été poursuivi, pour le 19^e siècle, par MM. Fernand Petitjean et Roch Philippe.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur l'important outil de recherche que constituent ces deux répertoires. En attendant, nous tenons à exprimer toutes nos excuses aux personnes concernées par cette confusion d'attribution imputable au chevauchement des périodes étudiées respectivement par les deux équipes.

Séance du 29 Frimaire de l' an X de la République.

(20 décembre 1801)

Le Maire de la Commune,

- *informé par le substitut du commissaire du gouvernement près le Tribunal criminel pour l'arrondissement, que, contrairement aux règlements de police, une quantité de jeunes gens se permettent de porter des armes à feu et d'en faire usage dans la ville et les environs, sous prétexte de la chasse aux oiseaux,*
- *considérant qu'il est instant de faire cesser cet abus trop dangereux,*

Arrête :

1° - *Que tous les jeunes gens trouvés avec des armes à feu dans les environs de cette commune ainsi que dans son linceul * seront traduits devant le tribunal de police pour être punis suivant les rigueurs de la loi.*

2° - *Il est ordonné aux sergents de police d'exercer la plus stricte surveillance sur les individus qui se permettent d'y contrevenir.*

3° - *Le maire invite en même temps autant qu'il est en lui les gendarmes nationaux à concourir et réprimer cet abus en dressant des procès verbaux à tous les jeunes gens qu'ils trouveront en contravention avec le présent règlement.*

4° - *Le présent sera publié dans toutes les rues de la commune, et expédition en sera faite au commandant de brigade de la gendarmerie.*

* Par métaphore, et au figuré, linceul = enveloppe, entourage, etc ...



Séance du premier Thermidor de l'An onze

(20 juillet 1803)

Le Maire de Remiremont,

- *Considérant qu'il est notoire que des voituriers, notamment ceux qui font la conduite du sel, se permettent mal à propos de faire un bruit considérable par un claquement de fouet prolongé avec affectation dans les rues et les faubourgs de Remiremont pendant les heures de repos des citoyens,*
- *et que ce bruit trouble non seulement la tranquillité dont on doit jouir pendant la nuit, mais qu'il est singulièrement pénible et incommode aux malades qui en sont frappés,*

Arrête :

1° - *Qu'il est ordonné aux sergents de police d'arrêter toutes personnes qui pendant les heures de repos public se permettraient de claquer du fouet avec affectation.*

2° - *Qu'ils seront conduits à la maison de dépôt et de suite traduits par-devant le tribunal de police correctionnelle.*

Fait à Remiremont, le premier Thermidor de l'An onze

LES SOUVENIRS DE MAURICE FELIX (Suite ... et fin !)

➤ La CAISSE D'EPARGNE et la BANQUE DE FRANCE

C'est en 1913 que j'ai vu construire ces deux édifices. Il faut dire que les mioches de mon âge étaient très observateurs ... Les fondations ont commencé à la pelle et à la pioche; il n'y avait pas de pelleteuse, pas de ciment, et la « molte » était faite de chaux vive et de sable pour assembler les pierres.

Cela dura environ 6 mois lorsque la guerre survint, et le chantier fut abandonné. A la Caisse d'Epargne poussait du gazon, à la Banque de la digitale et des fleurs des prés. Les chantiers reprirent vie de plus belle en 1918. Les compagnons du voyage arrivent. Ils sont tous artistes. Les tentes pour les abriter affluent sur le côté de l'église. Ils y dorment, ils y mangent et abritent leurs outils. D'énormes pierres meulières arrivent par le train. Décharge à grue et mises sur des campsures (?) qui les amènent à pied d'œuvre. Elles sont sciées au passe, avec quelle adresse, puis sculptées et bouchardées, car les pierres se joignent, il ne faut

pas beaucoup de molte. L'échafaudage s'élève tout de bois avec échelle de poulie. Les manœuvres portent la molte sur le dos avec un appareil appelé « oiseau ». Il n'y a pas de grue, tout est monté au moufle, on n'entend que des *ho ! hisse !*, et les commandements des chefs au porte-voix. Il n'y a pas de casques et nous, les mioches, on surveille le chantier, on compte les pierres posées dans la journée. Arrivent des poutrelles de fer énormes, les rues sont barrées. Que de cris d'efforts on entend ; on crie même pour eux. Le rez-de-chaussée et le seul étage se suivent. Vient enfin la toiture, l'édifice a belle allure, on l'admire. Le dôme se dessine. On pose le gland (?) et ensuite le bouquet, et l'on ne cesse d'applaudir. Puis arrivent les énormes coffres et le mobilier. Nos yeux s'ouvrent grand. Et c'est la fin d'une belle construction. On ne saurait croire les travaux de titan qu'ont mené ces compagnons et les tentes disparaissent.



*La Caisse d'Epargne de Remiremont,
fondée en 1835, reconstruite de 1914 à 1920 sur les plans de l'architecte Martial
FRANCOIS, à l'emplacement d'une ancienne maison de chanoinesse.*

➤ LE GRAND SALON de l'HOTEL de VILLE

Vers 1933, le GRAND SALON de l'hôtel de ville a été complètement rénové. Sur le chantier, trois corporations ont pris part : les plâtriers, les peintres et les électriciens, dont je conduisais le chantier. C'était l'hiver, on grelottait. On a allumé les deux gros poêles à bois de faïence, et un homme ne suffisait pas pour monter les bûches d'un mètre qu'ils engloutissaient. Les échelles triangulaires étaient déployées 5 à 6 mètres de haut, et on se « mélangeait les pattes ». L'ancien éclairage était fait de rampes dans les corniches, avec des grosses lampes sphériques dépolies et des appliques fluettes anciennement au gaz. On a refait les

rampes avec des ampoules plus nombreuses et plus petites. On a mis des appliques plus rutilantes, et on a monté des lustres avec guirlandes de verroterie qui avaient fière allure. J'y ai monté un grand tableau en marbre bleu avec des interrupteurs à couteaux qui faisaient plus moderne et sur lesquels on lisait l'enseigne de la Maison : « Ets Rigolot ».

Je suis passé ensuite au salon des mariages, (appelé alors salon Jeanne d'Arc), où j'ai fait le même travail : lustres et appliques, avant de passer à la salle du conseil, où mon plus beau souvenir est d'avoir démonté le téléphone acoustique qui reliait les salles.

Les conduites étaient des tuyaux de zinc de 3 cm de diamètre. A chaque poste, il y avait un cordon souple avec une embouchure où était placé un sifflet. Pour communiquer, il fallait retirer le sifflet et souffler fort dans l'embouchure pour faire marcher les autres.

➤ LA MODE

En 1925, j'avais 20 ans et je suivais la mode. Tous les hommes avaient une tenue de dimanche tirée à quatre épingles. A Remiremont, la mode était annoncée par un grand chapelier de la rue de la Franche-Pierre. Il partait à Paris un mois pour s'instruire, et défilait dans les rues en changeant constamment de tenue. Il avait fière allure à cette époque en portant des vestons droits, croisés, chasseurs, ou cintrés à la taille comme les smokings, les chemises à motifs avec des cols celluloïd ou toile aux coins cassés ; les cravates lavallières à nœud ou papillon. La coiffure, chapeaux de feutre à bord plat toujours fendus sur le fond et pincés au coup de poing. Il y avait des canotiers de paille couleur nature ou teinté. En ville, un seul était noir, il était porté par le père Chamarin, reporter à l'Est. Il le mettait le jour de Pâques et ne le quittait pas de la saison. Il y avait quelques snobs en chapeau melon ou claque qui se portaient aux enterrements. Tout le monde portait pochette et presque tous une canne à tête de pipe et dragonne

Tout le monde était appelé, ce n'était pas très discret, et un seul restait pour causer. Il fallait hurler dans l'embouchure et se la mettre à l'oreille pour recevoir le message. Donc pour téléphoner, il fallait avoir du souffle, de la voix et de bonnes esgourdes. Quel bon temps !

que l'on avait sous le bras pour convenance. Les pantalons étaient droits, tous à revers et quelques pantalons à part, à pattes d'éléphant. Les costumes étaient de couleur, sauf pour les cérémonies. Moi et mes amis faisions partie des élégants. Pour la semaine tout se portait même le Lafond de velours côtelé.

Pour les femmes, je ne sais si j'ai les termes. Il y eut les périodes de jupes très longues, de moyennes et de mini-mini-jupes au printemps. Les tissus n'étaient que fleurs, les corsages, chemisiers aussi. Tout cela s'assombrissait à l'automne mais moins informe que maintenant. Tous les bas étaient de soie ou de coton, le nylon n'existait pas. Sous la jupe, une foison de dentelles frissonnait, cela avait son charme. Elles portaient toutes bijoux et chapeaux avec ou sans épingles. Il était interdit d'entrer à l'église nue-tête et certains de ces chapeaux étaient des jardins fleuris.

Maurice FELIX

LES SOUVENIRS de Madame PASQUIER

A la suite des souvenirs de Monsieur Félix sur le thème des « années folles », nos lecteurs savoureront avec le même plaisir ceux que nous a fait parvenir Madame Pierrette Pasquier. Habitante aujourd'hui dans le Maine-et-Loire, elle a vécu à Remiremont dans les années 40, depuis sa petite enfance jusqu'à la fin son adolescence, et elle raconte elle aussi, d'une plume alerte et pleine de verve, son séjour dans les établissements scolaires de Remiremont.

Mariant le texte à l'image, elle a eu la bonne idée de joindre quelques photos d'époque, où il est certain que plusieurs de ses anciennes condisciples pourront se reconnaître !...

Mes parents se sont installés rue Des Châteaux en 1937, - j'avais 3 ans -, et nous avons habité là jusqu'en 1947, puis durant 4 ans à St-Etienne. C'est en 1951 que nous avons quitté les Vosges. J'ai donc passé toute mon enfance et une partie de l'adolescence à Remiremont, pendant la guerre et l'après-guerre.

J'ai fréquenté l'école de filles du Centre : la maternelle, l'école primaire, le cours complémentaire. Je n'ai connu qu'une directrice, Mademoiselle Arrighi, femme énergique, directe, qui avait l'œil à tout, et toujours disponible.

De la maternelle, j'ai peu de souvenirs, sinon les trois classes au rez-de-chaussée du grand

bâtiment. Un jour de fête ? Celui où des mamans, chose rare à cette époque, affluaient dans les classes, peut-être pour le passage de St Nicolas, (1938/1939).

L'école primaire : c'est la guerre. Je revois des institutrices, dévouées en ces temps difficiles, exigeantes mais bonnes, faisant de l'école un lieu de sécurité dans une ambiance studieuse. Le papier était rare, pas de place perdue dans les pages de devoirs : seule la marge était réservée aux corrections, et jusqu'à la dernière page, tout était utilisé ! Au dos du cahier, les tables de multiplication étaient toujours à notre disposition ... Chacun pouvait les voir et les revoir, si bien qu'un beau jour tous les possédaient à fond.

Nous parlions de nos papas prisonniers en Allemagne. Mme Gérard, le jeudi après-midi, nous garda plusieurs fois chez elle ; elle nous aidait à coudre des chaussons de grande taille, (pour notre papa), dans de vieux tissus récupérés dans nos greniers.

Nos maîtresses organisaient de petites fêtes familiales vers Noël ou le Nouvel An ; nous récitons, chantions des rondes ou des danses, un simple goûter clôturait l'après-midi. J'ai encore en tête une chanson qui devenait à la longue un refrain :

*Mon petit papa, quand tu reviendras,
Ah la belle, la belle journée,
la marmite chantera et le bon vin coulera ...*

Le jour de son retour, pas de bon vin, une soupe seulement mais de la joie, et quelle émotion ! ...

Le mercredi après-midi, (c'était le jeudi jour de congé), était souvent consacré au « plein air ».

Nous montions au champ de mars pour des activités physiques : courses, sauts, jeux. Nous n'avions aucun matériel (je ne me souviens pas de jeux de balles ou de ballon).

Dans la cour de récréation, nous savions profiter de l'espace : jeu « à courir », saut à la corde, « gendarmes et voleurs », épervier, marelle, et sous le préau le « jeu des quatre coins ».

En hiver, on essayait bien la glissade sur nos chaussures à semelles de bois, le long de la pente, le long du préau ... , mais les maîtresses surveillaient et ne voulaient pas que la neige tassée devienne une patinoire dangereuse !

Quelques élèves parfois faisaient des « tours de cour » : ça réchauffait ! En été, quelques « punies », assises sous le préau, apprenaient les leçons mal étudiées, pendant que les plus « sérieuses », assises le long du grillage, côté rue, jouaient aux « noms de métiers ».

Il y avait aussi la cueillette du tilleul « pour la coopérative », le tilleul des gros arbres de notre cour.

Nous apportions à l'école nos récoltes « d'orties blanches », ou de digitales pourpres, cueillies à travers la campagne.

Jeux tranquilles et loisirs simples !

(A suivre !)

Pierrette PASQUIER



Ecole Maternelle du Centre,
Le lundi 23 mai 1938.

LES PAPILLONS DE METZ

A travers ce document, propriété d'un ami marcophile, j'ai plaisir à vous faire connaître une rareté historique de la guerre de 1870/1871, de surcroît adressée à un habitant de Remiremont.

Le Maréchal Bazaine est à la tête du 3^e Corps d'Armée de Metz en juillet 1870, Napoléon III lui confie le commandement de l'armée de Lorraine.

Luttant contre les Allemands, il replie toutes ses troupes sur Metz où elles sont investies par l'armée du Prince Frédéric-Charles, puis il capitule et livre son armée à l'ennemi le 27 octobre 1870.

Le siège ne permettant pas l'acheminement du courrier hors de Metz, le docteur PAPILLON, médecin major de la Garde impériale, invente cette poste aérienne.

Le premier réalisateur fut M. Jeannel, pharmacien major de l'armée. M. Jeannel construit des petits ballons en papier, gonflés au gaz d'éclairage, qui peuvent tenir l'air pendant 5 heures avec 40 grammes de lest. Jeannel lance du 6 au 14 septembre 14 ballons, qui ont transporté en tout près de 3 000 missives. On appelle ces ballons : **Ballons des Pharmaciens**.

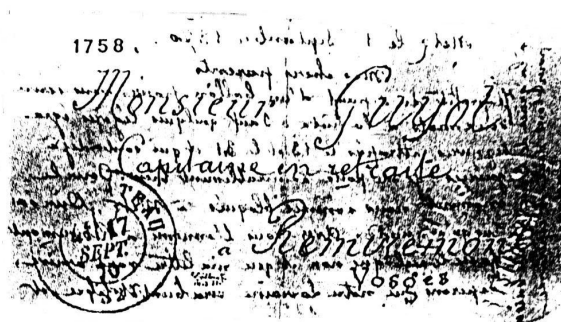
Entre temps, le génie militaire a fait construire des ballons plus volumineux, capables de transporter jusqu'à 45 000 missives. On appelle ces ballons : les ballons du génie. Entre le 16 septembre et le 3 octobre, le génie a lancé 13 ballons.

On a désigné sous la dénomination « Papillons de Metz » ces petites lettres transportées par les ballons, dont la taille ne devait pas dépasser 5 x 10 cm.

Ils ne devaient contenir que des nouvelles personnelles et devaient être écrits sur papier « pelure d'oignon ».

Voyageant en franchise, ils ne portent jamais de timbres poste et aucune marque postale ne fut frappée au départ de Metz. Mais quelques papillons portent des cachets d'atterrissage : Neufchâteau 17 septembre 1870 (courrier du ballon du 16 septembre).

Le document ci-contre a été adressé à Monsieur GUYOT, capitaine en retraite à Remiremont, par son fils, et nous avons reproduit « en clair » le texte de la lettre qui se trouve au verso. Elle est lisible par transparence à la manière d'un filigrane, ce qui témoigne de la finesse du papier.



Metz, le 15 septembre 1870

Mes chers parents,

Je profite du départ d'un ballon pour écrire deux mots à la hâte. Sauf quelques égratignures attrapées ... (illisibles) le 31 et qui sont déjà guéries, je me porte admirablement bien. Pour le moment nous sommes bloqués à Metz, Dieu sait jusqu'à quand. Avez-vous l'ennemi à Remiremont ? Fasse le ciel que non et que ma lettre vous arrive. Espérons que notre Lorraine sera bientôt libre et à la grâce de Dieu. Mille baisers pour vous deux et espérance.

Gustave

Au départ de Metz, les papillons furent réunis et enveloppés par liasses. Une notice accompagne chaque paquet de lettres, qui demandait à la personne qui trouverait ce paquet de le remettre à un bureau de poste le plus proche contre une récompense de 100 francs.

Ces papillons étaient mis sous enveloppe administrative ou privée et expédiés au destinataire. Environ la moitié des lettres est arrivée à destination. Il en reste très peu, le temps a fait son œuvre vu l'extrême fragilité du papier. L'absence de timbre poste ou de cachets postaux n'attirait pas l'attention

Henri Jeangeorges.

SUR NOTRE AGENDA

➤ Nos Réunions Mensuelles.

Mardi 5 mars 2002 (20 h 30 - Centre Culturel)	Les Vosges dans la Littérature pour enfants Par M. Raymond Perrin, Professeur de français et documentaliste, Auteur d'un ouvrage de référence sur : « <i>Un siècle de fictions pour les 8-15 ans – 1901-2000</i> », aux Editions de l'Harmattan.
Mardi 2 avril 2002 (20 h 30 - Centre Culturel)	Pierre POIROT Maître chirurgien à Nancy au XVII^e siècle. Par Madame Jacqueline CAROLUS, Membre de notre Association.
Mardi 7 mai 2002 (20 h 30 - Centre Culturel)	Comment faire l'histoire de sa maison à partir des documents d'archives. Par M. Gérard DUPRE, Membre de notre Association.

➤ Au Musée du Textile des Vosges

(Ventron – Tél : 03 29 24 23 06)

Du 9 février au 28 avril 2002 (Ouvert de 14 à 18 heures)	EXPOSITION L'étoffe des rêves OU LA METAMORPHOSE DU FIL Par Paulette Collin-Salomon et Alexis Collin
--	---



Madame Anne-Marie JOSEPH nous a quittés début janvier après une courte hospitalisation. Très impliquée dans la vie de Remiremont par les nombreuses associations ou œuvres dont elle faisait partie, Madame Joseph avait adhéré à la Société d'Histoire dès sa fondation, et elle participait à toutes nos réunions où sa présence attentive va beaucoup nous manquer. Elle aimait beaucoup l'histoire de sa ville natale et son riche patrimoine, et elle avait transmis cette passion à son fils Jean-Pierre, président du musée du textile de Ventron, et à sa belle-fille Jeannine, qui fut longtemps notre dévouée trésorière, à qui nous exprimons ainsi qu'à toute leur famille les condoléances attristées de tous les membres de la Société d'Histoire.